

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 66/44/SPCG accordant un permis d'occupation provisoire sur une parcelle de terrain, sise à Ambouli, sur le terre-plein de lave nue 26, en face de la Mission Catholique.

n° 66/44/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
15 avril 1966

Numéro JO
n° 6 du 01/06/1966

Date du numéro
1 juin 1966

TEXTE INTÉGRAL

Il est accordé à M. Moussa Osman Hadji Obsieh, ancien combattant, demeurant à Djibouti, quartier 4, un permis d'occupation provisoire sur une parcelle de terrain, d'une superficie de 20 mètres carrés environ, sise à Djibouti, sur le terre-plein de l'avenue 26, en face de la Mission Catholique pour y installer un kiosque à usage de bureau de tabac.